

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 15 décembre 2022

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 184 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Chantal AGIUS - Martial ALVAREZ - Sophie AMARANTINIS - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Gérard AZIBI - Sébastien BARLES - Guy BARRET - Laurent BELSOLA - Mireille BENEDETTI - Nassera BENMARNIA - François BERNARDINI - André BERTERO - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Kayané BIANCO - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Sarah BOUALEM - Linda BOUCHICHA - Doudja BOUKRINE - Michel BOULAN - Gérard BRAMOULLE - Romain BUCHAUT - Christian BURLE - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Joël CANICAVE - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - René-Francis CARPENTIER - Martin CARVALHO - Eric CASADO - Roland CAZZOLA - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Pascal CHAUVIN - Jean-David CIOT - Marie-Ange CONTE - Frédéric CORNAIRE - Jean-François CORNO - Jean-jacques COULOMB - Georges CRISTIANI - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Robert DAGORNE - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Marc DEL GRAZIA - Christian DELAVET - Bernard DESTROST - Vincent DESVIGNES - Alexandre DORIOU - Cédric DUDIEUZERE - Claude FERCHAT - Stéphanie FERNANDEZ - Olivia FORTIN - Lydia FRENTZEL - Agnès FRESCHEL - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - David GALTIER - Eric GARCIN - Audrey GARINO - Gerard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Magali GIOVANNANGELI - Jean-Pascal GOURNES - Vincent GOYET - Philippe GRANGE - Hervé GRANIER - Sophie GRECH - Patrick GRIMALDI - Jean-Christophe GRUVEL - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Yannick GUERIN - Roger GUICHARD - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Prune HELFTER-NOAH - Michel ILLAC - Nicolas ISNARD - Hatab JELASSI - Sophie JOISSAINS - Nicole JOULIA - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Arnaud KELLER - Didier KHELFA - Philippe KLEIN - Vincent KORNPROBST - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Michel LAN - Vincent LANGUILLE - Stéphane LE RUDULIER - Gisèle LELOUIS - Pierre LEMERY - Jessie LINTON - Camélia MAKHLOUFI - Remi MARCENGO - Maxime MARCHAND - Régis MARTIN - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Caroline MAURIN - Anne MEILHAC - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Yves MESNARD - Marie MICHAUD - Danielle MILON - Véronique MIQUELLE - André MOLINO - Pascal MONTECOT - Claudie MORA - Yves MORAIN - José MORALES - Pascale MORBELLI - Lourdes MOUNIEN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Christian NERVI - Yannick OHANESSIAN - Grégory PANAGOUDIS - Didier PARAKIAN - Benoît PAYAN - Roger PELLENC - Christian PELLICANI - Marc PENA - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Patrick PIN - Henri PONS - Fabrice POUSSARDIN - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAIMONDI - Bernard RAMOND - Stéphane RAVIER - Didier REAULT - Anne REYBAUD - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Pauline ROSSELL - Georges ROSSO - Michel ROUX - Laure ROVERA - Lionel ROYER-PERREAUT - Michel RUIZ - Valérie SANNA - Franck SANTOS - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Monique SLISSA - Gilbert SPINELLI - Etienne TABBAGH - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Françoise TERME - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Catherine VESTIEU - Anne VIAL - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Yves WIGT - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Daniel AMAR représenté par Loïc GACHON - Patrick AMICO représenté par Jean-Marc SIGNES - Julie ARIAS représentée par René-Francis CARPENTIER - Sophie ARRIGHI représentée par Claude FERCHAT - Mireille BALLETTI représentée par Sarah BOUALEM - Marion BAREILLE

représentée par David GALTIER - Marie BATOUX représentée par Jessie LINTON - Nicolas BAZZUCCHI représenté par Jean-Pierre GIORGI - Moussa BENKACI représenté par Kayané BIANCO - Sabine BERNASCONI représentée par Solange BIAGGI - Marylène BONFILLON représentée par David YTIER - Nadia BOULAINSEUR représentée par Roland CAZZOLA - Valérie BOYER représentée par Jean-Baptiste RIVOALLAN - Jean-Louis CANAL représentée par Frédéric GUINIERI - Martine CESARI représentée par Jean-Pascal GOURNES - Mathilde CHABOCHE représentée par Olivia FORTIN - Lyece CHOULAK représenté par Perrine PRIGENT - Jean-Marc COPPOLA représenté par Audrey GARINO - Sylvaine DI CARO représentée par Sophie JOISSAINS - Gérard FRAU représenté par Laurent BELSOLA - Olivier FREGEAC représenté par Arnaud MERCIER - Roland GIBERTI représenté par Laurent SIMON - Bruno GILLES représenté par Marine PUSTORINO-DURAND - Stéphanie GRECO DE CONINGH représentée par Lionel DE CALA - Claudie HUBERT représentée par Marc PENA - Pierre HUGUET représenté par Sophie GUERARD - Sébastien JIBRAYEL représenté par Anne VIAL - Éric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Nathalie LEFEBVRE représentée par Linda BOUCHICHA - Hervé MENCHON représenté par Aïcha SIF - Eric MERY représenté par Cédric JOUVE - Férouz MOKHTARI représenté par Gilbert SPINELLI - Frank OHANESSIAN représenté par Doudja BOUKRINE - Stéphane PAOLI représenté par Stéphanie FERNANDEZ - Patrick PAPPALARDO représenté par Didier REAULT - Anne-Laurence PETEL représentée par Philippe KLEIN - Claude PICCIRILLO représenté par Georges CRISTIANI - Jocelyne POMMIER représentée par Grégory PANAGOUDIS - Maryse RODDE représentée par Frédéric VIGOUROUX - Denis ROSSI représenté par Mireille BENEDETTI - Alain ROUSSET représenté par Gerard GAZAY - Isabelle ROVARINO représentée par Pascale MORBELLI - Michèle RUBIROLA représentée par Vincent KORNPROBST - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Amapola VENTRON représentée par Christian AMIRATY - Jean-Louis VINCENT représenté par Gérard BRAMOULLE - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Francis TAULAN.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Julien BERTEI - Corinne BIRGIN - Romain BRUMENT - Jean-Pierre CESARO - Jean-Marie LEONARDIS - Richard MALLIE - Bernard MARANDAT - Marie-France SOURD GULINO - Ulrike WIRMINGHAUS.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Marie MARTINOD représentée à 15h55 par Emmanuelle CHARAFE - Laure-Agnès CARADEC représentée à 16h05 par Yves MORAIN - Jean-Pierre SERRUS représenté à 16h05 par Didier KHELFA - Lisette NARDUCCI représentée à 16h10 par Catherine VESTIEU - Solange BIAGGI représentée à 16h20 par Didier PARAKIAN - Gérard AZIBI représenté à 16h20 par Christine JUSTE - Françoise TERME représentée à 16h23 par Régis MARTIN - Bernard DESTROST représenté à 16h25 par Bernard DESFLESSELLES - Régis MARTIN représenté à 16h31 par Jean-François CORNO - Eric CASADO représenté à 16h35 par Claudie MORA - Sarah BOUALEM représentée à 16h40 par Pierre LAGET - Yannick OHANESSIAN représenté à 16h40 par Eric SEMERDJIAN - Christian PELLICANI représenté à 16h50 par Laure ROVERA - Guy TEISSIER représenté à 16h55 par Catherine PILA.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Nicolas ISNARD à 16h00 - Gilbert SPINELLI à 16h00 - Roger GUICHARD à 16h00 - René RAIMONDI à 16h00 - Michel LAN à 16h07 - André BERTERO à 16h13 - Franck SANTOS à 16h13 - Anne REYBAUD à 16h15 - Lionel DE CALA à 16h18 - Sophie JOISSAINS à 16h20 - Georges ROSSO à 16h20 - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES à 16h25 - Vincent LANGUILLE à 16h30 - Vincent DESVIGNES à 16h30 - Lionel ROYER-PERREAUT à 16h30 - Béatrice BONFILLON CHIAVASSA à 16h30 - René-Francis CARPENTIER à 16h45 - Magali GIOVANNANGELI à 16h45 - Yves MESNARD à 16h 45 - Patrick PIN à 16h45 - Yves MORAIN à 16h50 - Pascale MORBELLI à 16h53 - Jean-Jacques COULOMB à 16h55 - Sophie GUERARD à 16h55.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FBPA-030-12936/22/CM

■ Créations, suppressions et définitions d'emplois permanents et non permanents dans le cadre des besoins des services

40909

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Pour assurer l'adéquation des emplois avec les besoins de fonctionnement de la Collectivité et permettre d'intégrer les compétences professionnelles nécessaires à l'accomplissement des missions métropolitaines, il est proposé de créer, de supprimer et de définir l'ensemble des postes mentionnés ci-après étant précisé que les définitions d'emplois à temps complet ou non, ne donnent pas lieu à la création d'emplois budgétaires.

Nbr de postes	Créés	Définis	Supprimés
Permanents	25	45	24
Non-permanents	10	0	0

Conformément à l'article L.4 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois permanents des collectivités et établissements sont occupés par des fonctionnaires. Toutefois, il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés et/ou dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions proposées pourront être exercées par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées à l'article L. 332-14 ou à l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique. La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;
- Le décret n°88-145 du 15 février 1988, relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
- Le décret n°2020-69 du 30 janvier 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique ;
- Le décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents ;
- L'avis du Comité Technique.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 : Suppression d'emplois permanents

Sont approuvées les suppressions de postes ci-après, afin de tenir compte de la fin des Conseils de Territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence et des changements organisationnels au sein de certaines structures métropolitaines.

1-1 Suppressions de postes budgétaires liées à la fin des Conseils de Territoire

La mise en œuvre des dispositions de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, conduit à la fin des Conseils de territoire au 30 juin 2022, et par conséquent à la suppression au 1^{er} janvier 2023 de 19 postes budgétaires correspondant à des emplois relatifs à la gouvernance et au fonctionnement de ces entités. Ces postes ont été maintenus jusqu'à la fin de l'année 2022 pour permettre d'assurer la transition et la continuité de service dans les meilleures conditions.

Les postes supprimés se déclinent comme suit et font l'objet d'un récapitulatif dans le tableau joint en annexe :

Catégorie A : 5

Filière Administrative

- 1 administrateur hors classe
- 1 attaché hors classe
- 3 attachés territoriaux

Catégorie B : 2

Filière Administrative

- 1 rédacteur territorial

Filière Sportive

- 1 Educateur territoriale des APS principal 1^{er} classe

Catégorie C : 12

Filière Administrative

- 5 adjoints administratifs principaux 1^{ère} classe
- 2 adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- 3 adjoints administratifs territoriaux

Filière Technique

- 1 adjoint technique principal 1^{ère} classe
- 1 adjoint technique principal 2^{ème} classe

Il est précisé que les agents occupant ces emplois ont été informés de la suppression de leur poste budgétaire.

L'administration appliquera les dispositions de l'article L 524-1 et suivants du Code général de la fonction publique, selon lequel, dès lors qu'un emploi est susceptible d'être supprimé, l'autorité territoriale doit rechercher les possibilités de reclassement du fonctionnaire, dans un emploi correspondant à son cadre d'emplois ou avec son accord dans un autre cadre d'emplois.

Par ailleurs, 5 postes budgétaires correspondant à des missions fonctionnelles et signalés en surlignage grisé dans le tableau annexé font l'objet d'une suppression du fait de leur affectation auprès de la direction générale de certains conseils de territoire et sont recréés de manière concomitante à la suite de ce Conseil Métropolitain. Les agents positionnés sur ces missions seront affectés dans des entités Ressources et Coordination avec maintien de leurs conditions d'emploi. Ils ont été reçus par l'administration et informés de ces modalités.

Article 2 : Créations d'emplois permanents à temps complet

Est approuvée la création de 5 emplois budgétaires à temps complet correspondant à des missions fonctionnelles auparavant rattachées auprès de la gouvernance des Conseils de territoire – *ayant pris fin le 30 juin dernier* – ces dernières seront désormais affectées dans des entités Ressources et Coordination de la nouvelle organisation métropolitaine, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Filière administrative

- 1 attaché territorial
- 2 adjoints administratifs territoriaux principaux 1ère classe
- 1 adjoint administratif territorial principal 2ème classe
- 1 adjoint administratif territorial

Est approuvée la création de 5 emplois budgétaires à temps complet, afin de tenir compte des besoins de recrutement nécessaires au fonctionnement des services.

Conformément à l'article L.4 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois permanents des collectivités et établissements sont occupés par des fonctionnaires. Toutefois, il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés et/ou dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions proposées pourront être exercées par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées à l'article L. 332-14 ou à l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique.

La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent prévu par les délibérations adoptées par l'assemblée délibérante.

Pour la Direction générale adjointe Agriculture, Paysage d'Intérêt Métropolitain

Notre territoire est fortement agricole (64 000 ha de terres cultivées) : c'est le premier producteur français de fruits et légumes et pourtant, encore aujourd'hui, 90% de nos productions sont vendues et consommées à l'extérieur du territoire et nous importons 90% de notre consommation. Par ailleurs, 70 à 80% des achats de fruits et légumes sont aujourd'hui effectués en grandes et moyennes surfaces (GMS). De ce paradoxe naît un enjeu de taille qui est de rapprocher les consommateurs des producteurs locaux afin de « manger provençal », en rendant les produits locaux plus facilement accessibles (prix et proximité). Ce contexte renforcé par la flambée des coûts de production (énergie, engrais, consommables) et la hausse des prix des produits alimentaires (céréales, légumes, fruits) favorisent une priorisation de nos politiques publiques en la matière. Préserver la capacité nourricière du département paraît être un impératif stratégique majeur. C'est l'objectif actuellement poursuivi par le Projet Alimentaire Territorial porté par la Métropole et le Pays d'Arles avec l'appui du Département.

Un emploi de Chef de projet résilience alimentaire, projets alimentaires communaux (Poste N°17938) à la Direction de l'Agriculture inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : conseiller et mettre en place des outils de suivi et d'aide à la décision. Partager les connaissances au sein d'un réseau des communes résilientes. Mettre en place des projets intercommunaux permettant de répondre à la stratégie du projet alimentaire territorial. Proposer des ingénieries techniques extérieures pour faciliter la mise en œuvre. Aider à la recherche de financements pour ces projets communaux ou inter-communaux. Animer un réseau de communes métropolitaines engagées pour l'alimentation durable.

Profil : Bac +3 minimum. Connaissance des thématiques rurales, agricoles, et/ou alimentaires. Expérience souhaitée et capacité à travailler en équipe. Capacité à présenter un projet à tout type de public (techniciens, élus, habitants).

Un emploi de Chef de projet déploiement des outils de protection et dynamisation du foncier (Poste N° 28627) à la Direction de l'Agriculture inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : encourager et contribuer à la création de Zone Agricole Protégée (ZA) et/ou Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels périurbains (PAEN) sur l'ensemble du territoire, en lien avec les communes, ainsi qu'au développement au sein de ces périmètres d'une activité agricole dynamique. Articuler leur mise en œuvre au plan règlementaire avec les orientations et les prescriptions du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) métropolitain, avec les procédures d'évolution des PLU et des PLUi, ainsi qu'avec les projets présentés en commission départementale de protection des espaces agricoles naturels et forestiers. Articuler leur mise en œuvre au plan agricole avec les objectifs du Projet Alimentaire Territorial (PAT) et les stratégies associées (plan environnemental et plan d'action pour la souveraineté alimentaire), co-portés par la Métropole et le Département.

Profil : Bac +3 minimum. Connaissance des outils fonciers disponibles. Compétences en conduite de projet. Culture générale, agricole et territoriale.

Un emploi de Chef de projet circuits courts Agroalimentaires (Poste N°28423) à la Direction de l'Agriculture inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : participer et suivre les acteurs de la massification. Animer et assurer le montage de projets en lien avec l'aval des produits locaux (magasins indépendants, marchés de producteurs, GMS, commerces, cash and carry, etc.) pour développer l'offre de commercialisation des circuits de proximité, filière bio en priorité. Piloter l'essaimage des halles de producteurs. Assurer le déploiement de l'offre alimentaire sur les PEM (pôles d'échanges multimodaux). Suivre les projets du dernier kilomètre alimentaire, lien avec les Min et les collectifs de producteurs pour une logistique alimentaire optimisée et durable. Développer dans la RHD des filières grandes cultures du territoire. Intégrer l'axe de justice sociale dans le déploiement de ces projets.

Profil : Bac+3 minimum. Bonne connaissance du monde agricole ou de l'alimentaire, commerce et circuits courts exigée.

Pour la Direction générale délégué Appui et Services

Un emploi de Chargé d'animation des réseaux professionnels (Poste N°33252) à la Direction Coopération métropolitaine inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : impulser, créer et développer les réseaux professionnels, renforcer et / ou faciliter les réseaux professionnels existants. Favoriser la coopération entre la Métropole et ses communes membres, créer du lien entre les participants. Véritable interface entre les intervenants, l'animateur de réseau doit favoriser des échanges pragmatiques et innovants.

Profil : Bac + 3 minimum, conduite de projets, parfaite connaissance des instances, processus et circuits de décisions.

Pour la Direction générale des services

Un emploi de Directeur de projets (Poste N°33260) à la Direction Générale des Services, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et des administrateurs territoriaux.

Description des missions : coordonner et piloter un ou plusieurs projets notamment en matière d'aménagement et de développement du territoire, dans le cadre des objectifs fixés par le Directeur Général des Services, en assurant le respect des impératifs de coûts, délai et de qualité. Anticiper les impacts des transformations et de conduite de l'accompagnement au changement. Coordonner et piloter, en lien avec le Directeur Général des Services, la politique d'investissement de la Métropole. Assurer une analyse précise de l'évolution de la PPI métropolitaine et des engagements à venir.

Profil : études supérieures en pilotage des ressources, contrôle de gestion, sciences politiques (Bac +5). Expérience significative dans un domaine similaire.

Article 3 : Création d'emplois permanents à temps complet dans le cadre du transfert de la compétence relative à la gestion des eaux pluviales urbaines des Communes membres de la Métropole Aix-Marseille Provence

En conséquence du transfert de personnel lié au transfert de compétence "gestion des eaux pluviales urbaines" qui interviendra au 1er janvier 2023, les emplois budgétaires relevant des grades suivants seront créés au tableau des effectifs :

Commune	Cat.	Grade	Total
Aix-en-Provence	A	Ingénieur principal	1
Aix-en-Provence	B	Technicien principal 2 ^{ème} Classe	2
Aix-en-Provence	B	Technicien territorial	1
Aix-en-Provence	C	Agent de maitrise principal	2
Aix-en-Provence	C	Agent de maitrise	1
Aix-en-Provence	C	Adjoint Technique principal 2 ^{ème} classe	2
Aix-en-Provence	C	Adjoint Technique Territorial	1
Bouc-Bel-Air	C	Agent de maitrise	1
Cabriès	C	Agent de maitrise principal	1
Rognac	C	Adjoint technique territorial	2
Rognac	C	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	1
Total			15

Article 4 : Définition d'emplois permanents à temps complet

Sont approuvées les définitions de 44 emplois à temps complet – ne donnant pas lieu à la création d'emplois budgétaires – afin de tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées.

Conformément à l'article L.4 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois permanents des collectivités et établissements sont occupés par des fonctionnaires. Toutefois, il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés et/ou dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions proposées pourront être exercées par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées à l'article L. 332-14 ou à l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique.

La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent prévu par les délibérations adoptées par l'assemblée délibérante.

Pour le Pôle Eau et assainissement du secteur géographique Marseille Provence

Un emploi de conducteur de travaux modifié en un emploi de chargé d'opérations (Poste N°29224) à la Direction de l'eau, de l'assainissement et du pluvial, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer la conduite d'opérations de travaux neufs ou de réhabilitation en conception. Assurer la conduite d'opérations en exécution pour les opérations structurantes. Apporter une expertise technique.

Profil : Diplôme d'études supérieures, connaissance de la législation relative à l'eau et à l'assainissement.

Un emploi de conducteur de travaux (Poste N°29421) à la Direction de l'eau, de l'assainissement et du pluvial, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : assurer, sur les ouvrages d'eaux pluviales, la conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre complète des opérations de réhabilitations et de travaux neufs (études, suivis de travaux et réceptions). Contrôler les travaux confiés aux entreprises, la réalisation des attachements quantitatifs, la vérification des décomptes et le suivi financier des opérations (validation des estimations travaux et factures). Gérer les relations avec les concessionnaires, les fermiers et le public sur le terrain. Gérer et effectuer le suivi administratif et financier des marchés à bons de commande et des marchés spécifiques. Rédiger les comptes rendus de réunions, les courriers divers. Participer et donner un avis technique sur l'élaboration de dossiers administratifs connexes à des projets d'eau et d'assainissement. Assurer le contrôle de l'exploitation, de l'entretien, du fonctionnement des ouvrages pluviaux ainsi que la surveillance des travaux d'équipements, de réparation et d'entretien des installations mécaniques, électriques, électroniques ou hydrauliques. Participer à l'astreinte d'exploitation.

Profil : Diplôme technique de niveau Bac +2. Maîtrise de la réglementation et des prescriptions dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et du pluvial. Connaissances dans le domaine des marchés publics, de la voirie et des travaux publics, capacités à évaluer les coûts d'un projet.

Un emploi de responsable de division logistique modifié en un emploi de logisticien (Poste N°29442) à la Direction Ressources et domaine public, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des techniciens et rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : conduire et contrôler l'organisation de la logistique, et s'assurer de la bonne exécution des opérations.

Profil : Bac à minima. Expérience requise en logistique et informatique. Connaissances des techniques de maintenance, de l'architecture et des fonctionnalités d'un système.

Un emploi de conducteur d'opérations (Poste N°32821) à la Direction de l'eau, de l'assainissement et du pluvial, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : assurer la conduite d'opérations et la maîtrise d'œuvre. Effectuer le suivi administratif, technique et financier des travaux. Encadrement de surveillant de travaux.

Profil : Diplôme technique/TP de niveau Bac + 2. Connaissance de la réglementation, des bases du code des marchés publics, des techniques en matière de voirie publique, et travaux publics.

Un emploi de conducteur de travaux (Poste N°29237) à la Direction de l'eau, de l'assainissement et du pluvial, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : Instruire les autorisations d'urbanisme relatives à la compétence pluviale sur le périmètre géographique de la Direction d'exploitation. Contrôler la bonne réalisation des ouvrages pluviaux validés dans les demandes d'urbanisme.

Profil : Diplôme technique/travaux publics/droit de l'urbanisme (Bac + 2 avec expérience significative).

Connaissances de la réglementation et des prescriptions dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et du pluvial ; des techniques en matière de voirie et travaux publics ; des bases du droit de l'urbanisme.

Un emploi de gestionnaire comptable et budgétaire (Poste N° 29488) à la Direction ressources et domaine public, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des rédacteurs et adjoints administratifs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B et C.

Description des missions : Assurer le traitement comptable des dépenses courantes en relation avec la Direction générale du contrôle budgétaire et la Recette des Finances. Gérer la relation avec les fournisseurs ou services utilisateurs. Assister et conseiller les services des différentes directions de la DGA.

Profil : Formation Bac+2. Connaissance des bases du code des marchés publics, des principes des engagements comptables, et pratique avérées des outils de gestion et bureautiques.

Pour le Pôle Infrastructures du secteur géographique Marseille Provence

Un emploi de responsable de division travaux d'entretien courant modifié en un emploi de chef de projet ouvrages d'art (Poste N°28331) à la Direction des ouvrages d'art et d'aménagement, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : effectuer sous l'autorité de son supérieur hiérarchique, le pilotage des opérations de réparation des ouvrages d'art de la Métropole.

Participer à toutes les missions afférentes au pilotage externe des bureaux d'études, entreprises ou concessionnaires intervenant dans le cadre de réparation ou de construction des ouvrages (tenue des plannings, suivi budgétaire, suivi des marchés...)

Assurer la maîtrise d'ouvrage, la conduite d'opérations et le respect des programmes votés de ces projets

Profil : Diplôme d'études supérieures d'ingénieur

Pour le Pôle Propreté, cadre de vie, valorisation des déchets du secteur géographique Marseille Provence

Un emploi de chef de service Marseille Centre modifié en un emploi de chargé d'études prospective et innovation (Poste N°28377) à la Direction de l'innovation de la prospective et du partenariat, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : réaliser les études techniques d'ingénierie des déchets. Apporter un appui technique dans ce domaine aux directions de la Valorisation des Déchets (DVD) et de la Propreté et Cadre de Vie (DPCV).

Profil : Diplôme d'ingénieur dans le domaine des déchets

Un emploi de chef de projets optimisation de la collecte modifié en un emploi de chargé d'études prospective et innovation (Poste N°28397) à la Direction de l'innovation de la prospective et du partenariat, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : réaliser les études techniques d'ingénierie des déchets. Apporter un appui technique dans ce domaine aux directions de la Valorisation des Déchets (DVD) et de la Propreté et Cadre de Vie (DPCV).

Profil : Diplôme d'ingénieur dans le domaine des déchets

Un emploi de chargé d'études valorisation des déchets modifié en un emploi de chargé d'études prospective et innovation (Poste N°25962) à la Direction de l'innovation de la prospective et du partenariat, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : réaliser les études techniques d'ingénierie des déchets. Apporter un appui technique dans ce domaine aux directions de la Valorisation des Déchets (DVD) et de la Propreté et Cadre de Vie (DPCV).

Profil : Diplôme d'ingénieur dans le domaine des déchets

Un emploi de chef de service gestion des espaces arborés et végétalisés modifié en un emploi de responsable de division arboriculture (Poste N°29466) à la Direction propreté zone 3, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : Assurer la gestion des arbres de voirie présents sur le territoire communautaire (dont 30 000 sur Marseille) ainsi que celle des opérations liées aux obligations légales de débroussaillage (OLD).

Profil : Diplôme d'ingénieur ou mastère spécialisé dans le domaine de l'arboriculture

Pour le Pôle Valorisation et développement urbain du secteur géographique Marseille Provence

Un emploi de Chargé d'études Urbanisme (Poste N°27416) à la Direction de la Planification et de l'urbanisme inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : Participer à l'élaboration et/ou la supervision des études et travaux réglementaires nécessaires au projet de territoire et à l'évolution du projet de PLUI. Assurer un rôle de conseil auprès des communes.

Profil : Diplôme d'études supérieures

Pour le Pôle Voirie, espace public, circulation du secteur géographique Marseille Provence

Un emploi d'électromécanicien modifié en un emploi de technicien en automatisme (Poste N°30111) à la Direction Gestion des équipements de trafic, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : analyser les études fonctionnelles transmises par le PC Scott. Contrôler la conformité réglementaire de l'étude et la traduire en langage automate. Concevoir les schémas électriques de câblage de l'installation à feux tricolores conformément à la programmation réalisée. Intervenir lors de modifications de programmation, reprise des programmes et modifications des schémas de câblages.

Profil : Bac +2. Formation à dominante électronique et/ou automatisme

Un emploi de gestionnaire technique modifié en un emploi de gestionnaire marchés publics (Poste N°30143) à la Direction gestion de l'espace public, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : piloter et contrôler le renouvellement des marchés transversaux et spécifiques de voirie.

Profil : Connaissances en droit public appréciées

Un emploi de surveillant de travaux (Poste N°30290) à la Direction gestion de l'espace public, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des agents de maîtrise relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : contrôler les travaux exécutés par les entreprises et participer à la gestion urbaine de proximité d'un secteur.

Profil : Expérience dans le domaine de la voirie

Pour le Pôle Culture et Sport du secteur géographique du Pays d'Aix

Un emploi de maitre-nageur sauveteur (Poste N°31740) à la Direction équipements aquatiques, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : dans le cadre de la mise en œuvre de la politique aquatique du territoire du Pays d'Aix, vous serez chargé de l'enseignement de la natation au sein de l'établissement et de la sécurité de baigneurs.

Profil : titulaire du BEESAN - BP JEPS AAN

Pour le Pôle Développement économique, emploi et innovation du secteur géographique du Pays d'Aix

Un emploi de facilitateur des clauses sociales (Poste N°25890) à la Direction de l'insertion et de l'emploi, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : Assurer la promotion du recours aux clauses sociales par les différents donneurs d'ordre du territoire et mener des actions de sensibilisation et de communication. Conseiller et assister les acheteurs publics (et privés). Accompagner les différents donneurs d'ordre dans le cadre du programme ANRU. Animer la cellule opérationnelle de la clause sociale dans le cadre de l'ANRU. Animer un groupe de travail partenarial territorial en lien avec Pôle emploi, les missions locales, les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), les branches professionnelles... Evaluer le dispositif en utilisant UP Clauses et en réalisant des tableaux de bord. Assurer le suivi du financement de la mission : fonds européens, subventions des collectivités. Participer à la mise en œuvre d'actions de GPEC au bénéfice des employeurs en partenariat avec les fédérations professionnelles et les partenaires économiques.

Profil : Bac +2 à Bac +3 avec expérience avérée dans le domaine ou formation de facilitateur auprès d'AVE (Alliance Ville Emploi)

Un emploi de chef de projet patrimoine et économie numérique (Poste N°31869) à la Direction de développement économique et agriculture, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : Construire des orientations stratégiques et mettre en œuvre les projets relatifs aux infrastructures numériques nécessaires au développement économique (THD, convergence câbles sous-marins, Data centers, 5G...). Assurer le déploiement opérationnel du réseau de la DSP - THD du Territoire du Pays d'Aix mis en place pour renforcer le rayonnement économique des entreprises et leur implantation en zone d'activités. Travailler notamment, en lien avec le Délégué et l'AMO, sur les modalités de fin de cette DSP programmée en 2028 ainsi que sur les solutions de gestion future du réseau.

Profil : Expérience similaire souhaitée de 5 ans en matière d'actions liées au développement et à l'aménagement numérique

Un emploi de professeur mécanique (Poste N°25940) au Centre de formation des apprentis (CFA), inscrit à la nomenclature en référence à la catégorie A technique.

Description des missions : Dans le cadre des formations dispensées par le CFA, le professeur enseigne et évalue la technologie et la pratique de la Mécanique. Il assure le suivi des jeunes en entreprise et leur insertion professionnelle et participe à la maintenance et à l'entretien de l'atelier.

Profil : BTS maintenance des véhicules ou Licence Professionnelle automobile

Un emploi de professeur cuisine (Poste N°25946) au Centre de formation des apprentis (CFA), inscrit à la nomenclature en référence à la catégorie A technique.

Description des missions : Dans le cadre des formations dispensées par le CFA, le professeur enseigne la technologie, l'organisation et la production de cuisine traditionnelle aux apprentis et stagiaires. Il assure le suivi des jeunes en entreprise et accompagne leur insertion professionnelle.

Profil : Diplôme de cuisine supérieur de 2 ans aux diplômes enseignés, assorti d'une expérience professionnelle avérée.

Un emploi de professeur coiffure (Poste N°25948) au Centre de formation des apprentis (CFA), inscrit à la nomenclature en référence à la catégorie A technique.

Description des missions : Le professeur enseigne la technologie, l'organisation et la pratique de la coiffure aux apprentis et stagiaires. Il assure le suivi des jeunes en entreprise et accompagne leur insertion professionnelle.

Profil : Brevet de maîtrise en coiffure ou BTS Coiffure, assorti d'une expérience professionnelle avérée.

Pour le Pôle urbanisme et aménagement du secteur géographique du Pays d'Aix

Un emploi de chef de projets urbains et partenariaux modifié en un emploi de chef de projet urbanisme et aménagement (Poste N°32760) à la Direction des opérations d'aménagement, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : le chef de projet aura la charge du suivi de projets urbains partenariaux et d'opérations d'aménagement qui relèvent de son domaine de compétences.

Profil : Bac +5 souhaité, avec formation en urbanisme et aménagement obligatoire.

Pour le Pôle Sport du secteur géographique du Pays Salonais

Un emploi de Maitre-nageur sauveteur (Poste N°29860) à la Direction des piscines inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : Surveillance des bassins et sécurité des usagers. Enseignement de la natation et animation des activités. Coordonne et met en œuvre sur le plan technique, pédagogique, éducatif et social les activités aquatiques, assure la gestion du fonctionnement des bassins et de l'équipe des éducateurs.

Profil : BEESAN/BPJEPS natation. Recyclage annuel PSE1. Formation Incendie (ERP) tous les ans. CAEPMNS tous les cinq ans.

Pour le Pôle proximité et service à l'utilisateur du secteur géographique du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Un emploi de grutier chauffeur/ripeur (Poste N°30583) à la Direction de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets, inscrit à la nomenclature en référence aux gardes des adjoints techniques principaux 2ème et 1ère classe relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : collecter avec un camion grue les déchets encombrants et les conteneurs enterrés des ordures ménagères.

Profil : Permis B et C. Habilitation grue auxiliaire R490 et CACES R390

Pour le Pôle Culture et sports du secteur géographique Istres Ouest Provence

Un emploi de directeur intercommunal du patrimoine culturel modifié en un emploi de Responsable de division du patrimoine culturel (Poste N°31417) à la Direction intercommunale du patrimoine culturel, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des Conservateurs territoriaux du patrimoine relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : responsabilité d'un établissement culturel. Management et coordination de projets culturels. Expertise, conseil, accompagnement en management et projets culturels.

Profil : Bac +5 conservation patrimoine et/ou développement culturel.

Un emploi de médiateur culturel modifié en un emploi de médiateur culturel et régisseur (Poste N°31254) à la Médiathèque intercommunale Istres Ouest Provence, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : Concevoir et coordonner des médiations en arts visuels avec tous les publics, les réaliser et les évaluer. Concevoir des supports de médiation et de communication visuelle, coordonner la communication réseau. Concevoir et proposer une mise en œuvre d'une régie des œuvres.

Profil : Bac + 2 minimum

Pour le Pôle Projet du secteur géographique du Pays de Martigues

Un emploi de secrétaire modifié en un emploi d'instructeur (Poste N°32549) à la Direction de l'Emploi, Formation, Insertion, Économie, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : piloter la gestion administrative et financière dans le cadre de la mise en œuvre de la Délégation des Aides à la Pierre du parc public (délégation de type 3) et privé (délégation de type 2) sur le Territoire. Assurer le suivi administratif et financier de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Port-de-Bouc et la mise en œuvre du dispositif expérimental d'Autorisation Préalable de Mise en Location des logements du parc privé sur Martigues et Port-de-Bouc (permis de louer). Coordonner également la gestion de la cellule administrative des Commissions Territoriales de Traitement des Publics Prioritaires.
Profil : BAC + 2 minimum

Pour le Pôle technique du secteur géographique du Pays de Martigues

Un emploi de responsable bureau d'études, travaux neufs et enquêtes travaux extérieurs (Poste N°32556) à la Direction des Régies Eau et Assainissement, Pluvial, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.
Description des missions : encadrer les agents du service. Coordonner et gérer, en collaboration avec les membres du bureau d'étude et sous la responsabilité du responsable étude et travaux neufs, l'exécution de chantiers de travaux neufs ou d'entretien, à partir d'un dossier technique et de différents outils et moyens. Assurer la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou de plusieurs chantiers, jusqu'à la garantie de parfait achèvement des travaux. Anticiper les actions à conduire pour garantir la pérennité du patrimoine, la sécurité, l'hygiène et le confort des usagers.
Profil : BAC + 2 minimum

Pour la Direction générale adjointe Agriculture, Paysage d'Intérêt Métropolitain

Un emploi de chef de mission ressources modifié en un emploi de chargé de mission ressources en eau (Poste N°25926) à la Direction Agriculture, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.
Description des missions : assurer l'animation et le pilotage des orientations politiques métropolitaines sur le rôle de l'irrigation et du développement de l'agriculture dans un contexte de changement climatique. Proposer et mettre en œuvre des missions relatives à l'accès sécurisé de la ressource en eau pour maintenir et développer l'agriculture métropolitaine en lien avec les grands projets métropolitains tels que les projets de Plan Alimentaire Territorial, de Zone Agricole Protégée...). Contribuer notamment au développement de pratiques innovantes telles que la réutilisation des eaux usées de stations d'épuration sur le territoire.
Profil : Formation supérieure dans le domaine de l'environnement, l'hydrologie. Connaissances techniques et réglementaires dans le domaine de l'eau et notamment de l'irrigation. Bonne connaissance des acteurs dans le domaine de l'eau, notamment des services d'irrigation (ASA, Canal de Provence, Canal de Marseille) et de l'agriculture (Chambre d'agriculture, SAFER, associations publiques...). Savoir-faire en gestion de projet.

Pour la Direction générale adjointe Communication et Relations Extérieures

Un emploi de responsable juridique et marchés publics modifié en un emploi de Chargé d'achat (Poste N°27868) au sein du service moyens opérationnels et stratégie médias inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.
Description des missions : recenser les besoins d'achat public dans le secteur de la communication, rédiger les pièces de marchés publics et superviser le bon déroulement des procédures de passation des marchés. Rédiger les actes juridiques nécessaires aux projets de communication.
Profil : Master de droit public

Pour la Direction générale adjointe Développement Economique et Attractivité

Un emploi de chargé de mission suivi ESR (enseignement supérieur de recherche) (Poste N°26211) à la Direction de l'innovation et l'enseignement supérieur recherche, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assister le chef de service dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de la Métropole en matière d'enseignement supérieur et de recherche en cohérence avec les orientations de l'agenda du développement économique de la Métropole et de ses stratégies notamment d'innovation. Proposer et co-produire en mode projet un plan d'action/feuilles de route en déclinaison de cette stratégie dans un cadre de co-construction avec les acteurs et partenaires de l'ESR. Définir les conditions et modalités de mise en œuvre et d'évaluation du plan d'actions. Identifier les opportunités de mobilisation de la recherche locale au service des compétences métropolitaines et accompagner le montage des projets. Animer de manière transversale et partenariale les relations avec les services métropolitains, les partenaires et acteurs de l'ESR et de l'innovation.

Profil : Minimum Bac + 3 souhaité Sciences politique

Un emploi de chef de service budget, comptabilité, logistique modifié en un emploi de chargé de mission prospective budgétaire et pilotage des fonctions financières (Poste N°28826) à la Direction Ressources, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer le pilotage, la stratégie, la programmation et le suivi de l'exécution budgétaire de la DGA, en lien avec les directions métiers et avec la DGA. Être force de proposition dans la construction de la prospective budgétaire de la DGA et être un appui à la prise de décision pour la DGA. Optimiser les ressources de la DGA. Accompagner les directions opérationnelles dans l'appropriation d'une approche d'optimisation budgétaire en promouvant une logique de résultats (appels à projets, mise en place d'indicateurs qualité). Conduire, planifier les tâches des agents comptables de la direction et s'assurer de la qualité des services faits. Garantir le respect des délais de paiement de la DGA (Cap 20).

Profil : Bac + 3 à Bac +5 finances publiques, sciences politiques, administration générale souhaité.

Un emploi de Chargé de mission Europe (Poste 18058) à la Direction générale adjointe inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : Le chargé de mission Europe doit mettre en œuvre, dans une dynamique de développement territorial, les orientations stratégiques de la collectivité en matière de politique européenne.

Profil : Diplôme Bac + 4 minimum souhaité dans les domaines des sciences politiques, du droit administratif et/ou européen, comptabilité... Expérience souhaitée dans la gestion de fonds européens et notamment du FSE et maîtrise des dispositions en matière d'éligibilité des dépenses, procédures de paiements et systèmes de contrôle.

Un emploi de Chef de Projet micro-électronique smartech/numtech modifié en un emploi de chef de projet développement des technopoles (Poste N°33253) à la Direction innovation, transitions et enseignement supérieur et recherche, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emploi des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : mettre en œuvre des plans d'actions coordonnés entre les différents acteurs permettant aux Technopoles de répondre à leur mission d'accompagnement des entreprises innovantes, à la mise en réseau des acteurs mais aussi à l'animation des sites et à la visibilité de la métropole comme lieu de référence pour l'activité technopolitaine. Contribuer au développement des projets sur les technopoles. Mettre en œuvre les actions d'animation et de communication sur les technopoles de Luminy et Château Gombert.

Profil : Bac + 5 animation économique, innovation souhaitée, expérience requise de 5 ans souhaitée

Pour la Direction générale adjointe Développement urbain et stratégie territoriale

Un emploi de chargé d'opérations (Poste N°26864) à la Direction opérationnelle de l'habitat, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer la conduite des opérations de renouvellement urbain et d'amélioration du parc de logements définies par les politiques publiques de lutte contre l'habitat indigne dans les tissus d'habitat ancien ou dans des copropriétés semi-récentes (années 1950-1970). Mettre en œuvre et conduire les opérations d'habitat. Organiser et coordonner l'action des différents partenaires. Participer aux actions transversales du service : élaboration du PLUi, émission d'avis sur DIA et sur PC. Suivre les opérations nouvelles de logements sociaux.

Profil : Formation supérieure (type Master/Ingénieur) en aménagement / habitat / développement urbain. Expérience dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement.

Pour la Direction générale adjointe Finances et Budget

Un emploi d'enquêteur fiscal (Poste N°28217) à la Direction Stratégie Financière et Budget, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des rédacteurs ou adjoints administratifs territoriaux relevant respectivement des catégories hiérarchiques B et C.

Description des missions : assurer la gestion et l'optimisation de la fiscalité foncière en appui des cadres fiscalistes.

Profil : Niveau BAC à BAC +2

Un emploi d'analyste financier (Poste N°28264) à la Direction Stratégie Financière et Budget, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer des missions de production, de suivi, d'expertise et de pilotage des budgets annexes qui lui sont confiés en coordonnant l'équipe dédiée. Réaliser des documents budgétaires, des maquettes, des annexes, du rapport de présentation, des délibérations afférentes. Participer à l'actualisation, au suivi, à l'analyse du système d'information financier et des fichiers relatifs à la production budgétaire et à la programmation pluriannuelle. Se coordonner avec les agents du service et les agents concernés des directions opérationnelles pour assurer la fiabilité des informations financières intégrées dans le système d'information financier. Opérer le visa financier des projets de délibération.

Profil : Bac +3 finances publiques

Un emploi d'assistant de direction (Poste N°28204) à la Direction finances, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des rédacteurs et adjoints administratifs territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique B et C.

Description des missions : apporter une aide permanente au directeur finances et à son équipe rapprochée en termes d'organisation, de gestion, de communication, d'information, d'accueil, de préparation, classement et des dossiers et préparation des temps forts de la direction. Recueillir et traiter les informations nécessaires au fonctionnement administratif de la direction. Suivre et gérer les dossiers administratifs, en assurer la coordination auprès du directeur.

Profil : BAC/BAC +2

Pour la Direction générale adjointe Mobilité Transport Espace et Voirie

Un emploi de Chef de projet développement Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique (IRVE) (Poste N° 25527) à la Direction Infrastructure, Stationnement et Equipements de Mobilité, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : mettre en place, suivre et évaluer le schéma directeur des IRVE départemental adopté en octobre 2022, sur tout le territoire. Être force de proposition et contribuer au développement et au rayonnement de ce service sur tout le département en s'appuyant sur des acteurs publics et privés des différents secteurs d'activité. Contribuer aussi au développement des IRVE au sein des parcs relais, des pôles d'échanges et des parcs de stationnement en recherchant le meilleur équilibre économique pour rendre un service public efficient. Être le référent de la collectivité pour tous les nouveaux projets nécessitant le déploiement de ces points de recharges au sein des nouveaux équipements métropolitains. Mesurer l'activité permettant d'alimenter l'Observatoire des Mobilités et le PADD ainsi que l'ensemble des études engagées sur le sujet des IRVE. Représenter la collectivité au sein de lieux d'échanges pour porter la stratégie métropolitaine en termes d'IRVE auprès des acteurs publics et privés.

Profil : diplôme d'ingénieur dans le domaine de l'électromobilité

Un emploi de Chef de projets modes actifs modifié en un emploi de chargé d'étude transport infrastructure (Poste N°28921) à la Direction des études et de la stratégie inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A. Description des missions : piloter et réaliser la conduite des études pré opérationnelles des projets d'infrastructures de transports, définis au niveau du Plan de mobilité sur le périmètre métropolitain. Assurer le suivi de ces études jusqu'à la rédaction du programme et l'approbation de celui-ci, afin qu'il soit annexé au cahier des charges de la maîtrise d'œuvre. Assurer l'animation des groupes de travail, la coordination des prestataires, des différents partenaires, acteurs et des institutions. Suivre le volet financier et administratif des marchés relevant de ces études. Aidez à la définition des orientations stratégiques et à la prise de décision dans son domaine d'expertise. Profil : Diplôme d'ingénieur dans le domaine des infrastructures modes guidés avec une expérience significative. Conduite de projets complexes multipartenaires.

Pour la Direction générale adjointe Ressources Humaines

Un emploi de conseiller juridique (Poste N°26262) à la Direction recrutements et carrières, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : sous l'autorité du chef de service coordination statutaire, le chargé d'études juridiques réalise des analyses et expertises en matière de statut de la FPT, des études approfondies et de dossiers portant sur des problématiques complexes.

Profil : Diplômé de Master de droit public

Un emploi de chargé de mission relations sociales modifié en un emploi de responsable de division relations sociales (Poste N°26149) à la Direction Ressources, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : encadrer une équipe chargée de l'animation des instances du dialogue social et de l'ensemble des affaires juridiques RH. Garantir et sécuriser tous les actes administratifs produits par la DRH.

Profil : Bac +3 minimum - Diplôme d'études supérieures en droit public.

Pour la Direction générale des services

Un emploi d'auditeur externe modifié en un emploi de contrôleur de gestion externe (Poste N°17717) à la Direction générale des services, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : animer, en lien avec les directions opérationnelles, un processus de contrôle et de suivi des satellites métropolitains (SEM, SPL, établissements publics, syndicats, SCIC, GIP/GIE, associations...).

Profil : Formation Bac +3 minimum (Economie, Gestion, Droit) avec une spécialisation en gestion financière et une expérience similaire indispensable. Connaissance de l'environnement juridique et financier des collectivités territoriales et de leurs partenaires.

Pour l'Inspection générale des services

Un emploi d'auditeur interne modifié en un emploi d'inspecteur (Poste N°25673) à l'Inspection générale des services, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : Réaliser des enquêtes administratives, des contrôles internes et externes, des études, des analyses, des propositions prospectives et de conseil.

Profil : Formation supérieure (Bac+5) dans le domaine juridique et/ou financier. Connaissances juridiques et financières, de la méthodologie de l'enquête et de l'audit, des instances et processus de décision.

Article 5 : Définition d'emploi permanent à temps non complet

Afin de tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, est approuvée la définition d'un emploi à temps non complet, ne donnant pas lieu à la création d'emploi budgétaire.

Conformément à l'article L.4 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois permanents des collectivités et établissements sont occupés par des fonctionnaires. Toutefois, il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés et/ou dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions proposées pourront être exercées par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées à l'article L. 332-14 ou à l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique.

La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent prévu par les délibérations adoptées par l'assemblée délibérante.

Pour le Territoire Istres Ouest Provence

Un emploi d'enseignant artistique (Poste N°31360) au Conservatoire de musique et de danse, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique relevant de la catégorie hiérarchique B, à temps non complet à raison de 10 heures hebdomadaires.

Description des missions : à partir d'une expertise artistique et pédagogique, enseigner des pratiques spécialisées aux élèves (collectives et/ou individuelles), développer la curiosité et l'engagement artistique, transmettre les répertoires les plus larges possible en inscrivant son activité dans un projet collectif d'établissement.

Profil : diplôme d'État

Article 6 : Création d'emplois non permanents à temps complet

Est approuvée la création de 7 emplois non permanents à temps complet pour un accroissement temporaire d'activité au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence, dans les conditions prévues à l'article L. 332-23 du Code Général de la Fonction Publique.

Ces emplois ne peuvent être exercés que 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois.

La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des emplois et au régime indemnitaire y afférent, en tenant compte des éléments suivants :

- Fonctions exercées ;
- Qualification requise pour leur exercice ;
- Qualification détenue par l'agent ;
- Son expérience professionnelle.

Il est proposé de créer les emplois non permanents suivants :

Pour le Pôle projets et réalisations du secteur géographique du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Un emploi de chargé de mission PLUi à la Direction développement urbain du territoire, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs et attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : participer à la mise en œuvre du PLUi arrêté par la Métropole en matière de planification territoriale (PLUi et suivi du SCOT), stratégie foncière et de projets urbains et opérationnels.

Profil : en lien avec les domaines de l'aménagement et de la planification / conduite de projet.

Pour le Pôle technique du secteur géographique du Pays de Martigues

Six emplois de ripeur – conducteur d'engins à la Direction Gestion des déchets ménagers, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : collecter les déchets ménagers et assimilés jusqu'à leur lieu de valorisation ou de recyclage. Respecter des procédures de collecte : rouler les conteneurs et les charger sur les lèves-conteneurs puis les remettre en lieu et place, déblayer et nettoyer la chaussée en cas de déversement, manipuler et vider les conteneurs collectifs. Maintenir sa vigilance sur les risques liés à la circulation, à la collecte ou au déchargement : respecter l'ordre de collecte et le planning prévu, assister le conducteur dans ses manœuvres, mettre en œuvre les consignes de sécurité et prévenir les risques liés à la circulation et aux manœuvres de véhicules. Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité des risques liés à la manipulation des déchets.

Est approuvé la création de 3 emplois non permanents pour permettre le recrutement dans le cadre de contrats de projet (en application des articles L.332-24 à L.332-26 du Code Général de la Fonction Publique).

En application de l'article L. 332-24 du Code Général de la Fonction Publique, les collectivités territoriales peuvent désormais, pour mener à bien un projet ou une opération identifiée, recruter un agent sous contrat dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération.

Le contrat est conclu pour une durée minimale d'un an, et d'une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans. Le contrat peut être renouvelé pour mener à bien le projet dans la limite de ces six années.

La procédure de recrutement sous contrat de projet doit respecter la procédure prévue pour les emplois permanents, fixée par le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019, et fait l'objet d'une déclaration de vacance d'emploi.

Pour le Pôle Service à la population du secteur géographique du Pays d'Aix

Le site de l'Arbois a fait l'objet, en 2021, de la mise en place d'un arrêté d'urgence de la DREAL suite à l'apparition d'écoulements en milieu naturel. En réponse aux exigences de cet arrêté, la Métropole Aix-Marseille-Provence a établi un plan d'actions et de suivi permettant de remédier à la situation. Différentes actions à plus ou moins long terme sont engagées comme par exemple la réalisation d'ouvrages de canalisation et de collecte de suintements, d'actions de recherches de fuites sur les équipements hydrauliques situés en amont, reprise de l'étanchéité des bassins de grande capacité, suivi et contrôle des bureaux d'études mobilisés, constitution d'un réseau de surveillance hydrogéologique approprié au fonctionnement de l'installation.

Le suivi et le traitement de cette problématique environnementale, sur un site majeur, induit de fonctionner en mode projet sur une période estimée de 3 ans, pour réussir et coordonner le plan d'actions, associer et assurer le reporting exigé par les services préfectoraux et respecter ainsi les engagements de la Métropole Aix Marseille Provence pris auprès de la DREAL.

Un emploi de Chargé d'opérations à la Direction du traitement des déchets inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : Assister le chef de service dans la résolution et le traitement de la problématique environnementale de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDnD) de l'Arbois. Piloter, coordonner et contrôler l'ensemble des sous-traitants mandatés dans le cadre du traitement de la problématique d'écoulements.

Profil : Diplôme d'Ingénieur (Bac+5 minimum - Ecole d'ingénieur spécialisée en Chimie)

Pour la Direction Générale Adjointe Développement Urbain et Stratégie Territorial

Dans le cadre de France 2030 et du 4ème Programme d'investissements d'avenir (PIA), L'Etat et la Banque des territoires, en partenariat avec l'ANRU, ont lancé en mai 2021 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Démonstrateurs de la ville durable ».

La métropole et l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM) ont présenté un projet de candidature qui a été accepté par le jury. Ce projet propose un démonstrateur innovant de ce que peut être la Ville durable en Méditerranée, croisant lieux de vie et lieu d'activités économiques, dans une perspective de durabilité et de résilience climatique dans un contexte euro-méditerranéen.

En ce sens, la Métropole et EPAEM œuvrent à un travail de stratégie et d'aménagement sur un faisceau de quartiers présentant une cohérence d'ensemble. C'est pourquoi il est nécessaire de recruter un chef de projet qui permettra de mettre en place l'ingénierie du projet durant la phase d'incubation. Ce poste est essentiel à l'accomplissement de ce projet.

Un emploi de Chef de projet démonstrateur de ville durable inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des Attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : Participer à la conception ou à l'actualisation du projet et en définir la programmation ; Concevoir la programmation opérationnelle ; Organiser le pilotage et l'animation des programmes avec les partenaires Être force de proposition dans la construction de la prospective budgétaire de la DGA et être un appui à la prise de décision pour la DGA. Optimiser les ressources de la DGA ; accompagner les directions opérationnelles dans l'appropriation d'une approche d'optimisation budgétaire en promouvant une logique de résultats (appels à projets, mise en place d'indicateurs qualité). Conduire et planifier les tâches des agents comptables de la direction ainsi que s'assurer de la qualité des services faits. Garantir le respect des délais de paiement de la DGA (Cap 20).

Profil : Expérience dans la gestion de projet, concevoir et piloter un projet complexe, accompagner l'élaboration de projets, en assurer le suivi et l'évaluation.

L'ANRU a lancé l'appel à projet "Les Quartiers Fertiles" début 2020 afin de développer les projets d'agriculture urbaines dans les quartiers en renouvellement urbain. Cet appel à projet était ouvert aux collectivités et à ses partenaires, les dossiers devant être déposés avec l'accord de la collectivité porteuse du projet de renouvellement urbain, c'est-à-dire dans notre cas la métropole Aix Marseille Provence.

Sur notre territoire, 6 projets déposés ont été lauréats : 2 lors du premier dépôt du 1er juin, 4 autres lors du dépôt de novembre 2020. 5 candidatures sont portées par la métropole et une est portée par la ville de Vitrolles.

Dans ce contexte, le recrutement d'un contrat de projet est essentiel afin de mettre en lien ses différents projets et suivre leur évolution. Ce poste est indispensable à la mise en œuvre des projets contractualisés.

Un emploi de Chargé de mission Agriculture urbaine Quartiers fertiles à la Direction Habitat et politique de la ville inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : Appui technique aux équipes projets des quartiers NPNRU et QPV. Mise en réseau et relais auprès des acteurs de l'agriculture urbaine. Mise en lien entre les différents quartiers pour une complémentarité des actions. Accompagnement de la montée en compétences des équipes sur la thématique agriculture urbaine dans ses différentes dimensions.

Profil : Master 2 - Diplôme d'ingénieur

Article 7 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Métropole - chapitre 012.

Cette proposition mise aux voix est adoptée

Certifié Conforme,
La Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence

Martine VASSAL